



SPORT

Novembre 2025 • www.institutparisregion.fr

RECENSER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE DANS L'ESPACE PUBLIC POUR UN TERRITOIRE ACTIF ET SPORTIF

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE ONT LE VENT EN POUPE : TERRAINS MULTISPORTS, SKATEPARKS, AIRES DE FITNESS... À CÔTÉ DES ÉQUIPEMENTS PLUS STRUCTURANTS, COMME LES GYMNASES OU LES STADES, ILS COMPLÈTENT L'OFFRE EN ESPACES SPORTIFS D'UN TERRITOIRE. MOINS COÛTEUX ET MOINS CONSOMMATEURS DE FONCIER, ILS CONDUISENT À INVESTIR L'ESPACE PUBLIC ET À CONSIDÉRER LA VILLE TOUT ENTIÈRE COMME UN TERRAIN À AMÉNAGER POUR FAVORISER LA PRATIQUE DU PLUS GRAND NOMBRE. AFIN D'APPUYER SA POLITIQUE EN FAVEUR D'UN ESPACE PUBLIC PLUS VIVANT, INCLUSIF ET SPORTIF, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS A ENGAGÉ UN RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE, MENÉ PAR L'INSTITUT PARIS REGION. UN EXERCICE INÉDIT.

Les équipements sportifs extérieurs en accès libre (lire définitions p. 2) jouent un rôle essentiel dans l'aménagement des espaces publics et dans l'accès au sport. Ouverts à tous, ils offrent une pratique sportive gratuite et en plein air, et fonctionnent sur de larges amplitudes horaires, permettant ainsi aux habitants de pratiquer quand ils le souhaitent, notamment pour ceux qui le font en dehors d'une structure sportive (association sportive ou structure privée à caractère commercial). Conçus à proximité des lieux de vie, ils s'adressent à une diversité d'usagers et sont largement utilisés par un public d'enfants et d'adolescents – y compris dans le cadre scolaire –, mais aussi par des adultes. Selon l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens menée par L'Institut Paris Region (EPSF 2024, à paraître), dont une partie traite de la fréquentation des équipements sportifs, 20 % des sportifs réguliers de plus de 18 ans utilisent les équipements extérieurs en accès libre. Ces derniers répondent à différents usages : entraînement et pratique sportive régulière, détente et jeux, facilitateurs de mouvements dans un objectif de prévention de la santé, et lieux de rencontre et de socialisation. Pour toutes ces raisons, les acteurs publics les ont intégrés à leurs politiques sportive, d'amélioration du cadre de vie et de la santé. Le sport étant une

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

**L'INSTITUT
PARIS
REGION**

QU'ENTEND-ON PAR « EN ACCÈS LIBRE » ET PAR « ESPACE PUBLIC » ?

Les équipements sportifs extérieurs en accès libre sont accessibles à tous, gratuitement et sans système de réservation. Cela permet en premier lieu une pratique autonome (sans adhésion à un club), mais aussi une pratique encadrée en club ou par les établissements scolaires environnants. Ils fonctionnent sur de larges amplitudes horaires (24 h/24 ou en fermant seulement la nuit). Ils sont localisés dans l'espace public urbain (c'est-à-dire des espaces ouverts, comme des places, des rues...), au sein de parcs et de jardins ou dans des complexes sportifs extérieurs. Ils peuvent donc se situer dans des espaces clos ou non clos. Pour ces derniers sont retenus les espaces qui ont de larges amplitudes horaires d'accès, dont une part importante en accès libre.

compétence partagée entre les différents acteurs publics, les moyens sont mutualisés et chacun intervient pour le développement de ces équipements en accès libre : le plus souvent, le niveau communal ou intercommunal identifie les besoins et les aménagements à réaliser, et assure une partie du financement. La Région et les Départements apportent un soutien financier et parfois technique, de même que l'État, via l'Agence nationale du sport (ANS) et son plan « 5 000 équipements ».

UNE STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE POUR RENDRE LE SPORT ACCESSIBLE ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le conseil départemental de Seine-Saint-Denis a adopté en 2022 une nouvelle stratégie visant à transformer et à embellir les espaces publics du département, qui comporte un volet attaché à développer les espaces de pratiques sportives en accès libre. Cette double approche a pour objectif de participer à l'animation des espaces publics, mais aussi de réduire les carences en équipements sportifs du département en proposant de nouveaux équipements de proximité adaptés à une diversité d'usagers (genre, âge et handicap). En effet, le territoire séquanodionysien présente l'un des taux en équipements sportifs les plus bas de France (16,2 pour 10 000 habitants, contre une moyenne nationale de 48,9 et une moyenne francilienne de 24,4)¹ et un niveau de pratique sportive moins élevé (concernant la pratique sportive

encadrée, 14,4 licences pour 100 habitants, contre 24 au niveau national et 20,6 à l'échelle régionale)².

Le soutien à la construction d'équipements sportifs de proximité en accès libre, en plus du soutien aux équipements sportifs fermés, vise à accroître les lieux de pratique sportive, et ainsi à favoriser les opportunités de pratique pour tous les habitants du département. Ces nouveaux équipements doivent répondre à la fois aux enjeux de la transition écologique ainsi qu'aux objectifs d'accessibilité et de création de lieux de vie favorisant la mixité des usages, en s'articulant aux axes de mobilités douces et/ou aux espaces végétalisés existants.

La mise en œuvre de la stratégie départementale de développement du sport dans l'espace public comprend deux volets : un premier pour la réalisation d'équipements sportifs sur le foncier départemental disponible et un second qui consiste en un partenariat avec l'ANS. Le Département de Seine-Saint-Denis est en effet le seul à cofinancer le plan « 5 000 équipements » de l'ANS. Cela conduit à doubler les crédits disponibles pour les porteurs de projet du département et à prendre en compte dans l'assiette subventionnable les aménagements annexes favorisant l'inclusion et la transition écologique. Au total, la stratégie départementale comprend une enveloppe de 12 millions d'euros d'investissement entre 2023 et 2028.

Localisation des équipements recensés

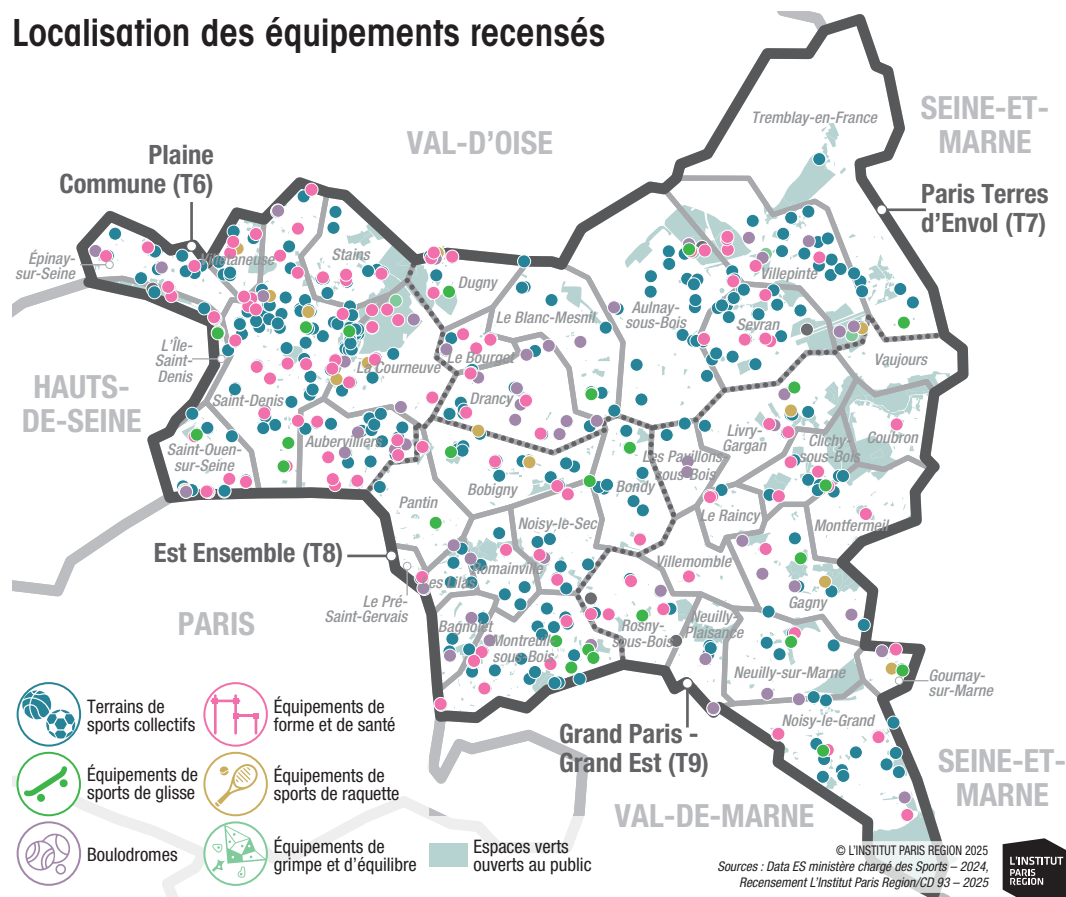
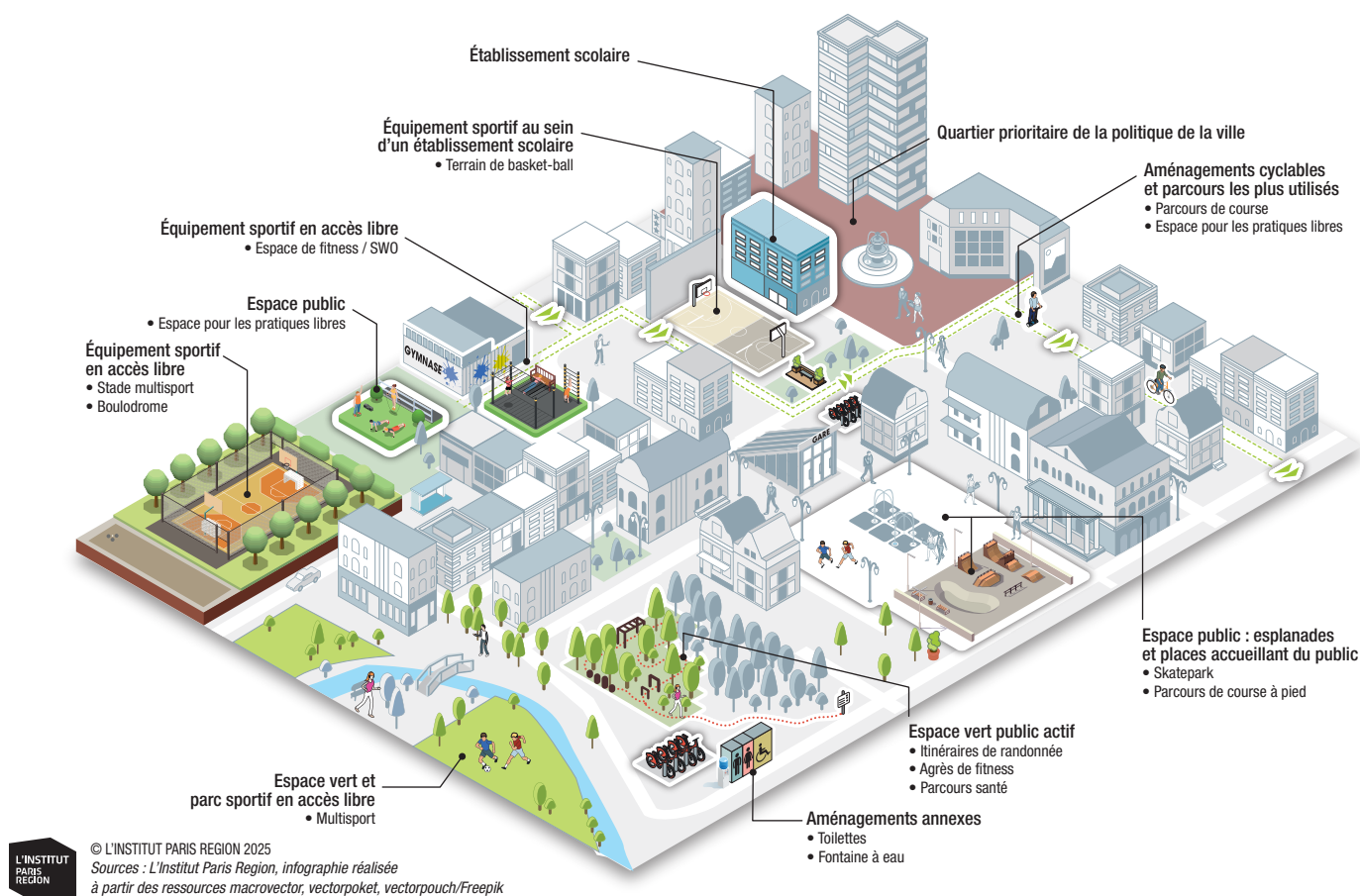


Illustration des données rassemblées à l'échelle d'un quartier



La méthode : croiser différentes sources pour un recensement le plus complet possible

L'identification des équipements sportifs en accès libre dans l'espace public s'est d'abord appuyée sur la source du ministère des Sports, Data ES, qui recense l'ensemble des équipements sportifs en France. Mais cette source reste partielle sur les équipements sportifs en accès libre dans l'espace public. Cette base a été enrichie, d'une part, par les informations fournies par le conseil départemental sur les équipements en accès libre qu'il a cofinancés et ceux localisés au sein des parcs départementaux, et, d'autre part, par celles existantes sur les sites internet des communes. Des recherches ortho-photographiques ont aussi été réalisées afin d'identifier des équipements manquants. Cette première liste a été transmise à toutes les communes ou intercommunalités de Seine-Saint-Denis afin qu'elles puissent la compléter ou la corriger. Le recensement n'est pas homogène d'une commune ou intercommunalité à l'autre, car la moitié seulement a répondu.

Les équipements sportifs en accès libre ainsi recensés ont ensuite été géolocalisés sur une carte interactive avec une fiche de renseignement par équipement (nom, type d'équipement et activités sportives associées) et des données contextuelles. L'outil permet non seulement de visualiser la localisation des équipements, mais aussi leur environnement : établissements scolaires et équipements sportifs en accès libre en leur sein (Data ES, ministère de l'Éducation nationale et Région Île-de-France pour les établissements scolaires) ; esplanades, places et espaces verts ouverts au public (base espaces publics de L'Institut Paris Region) ; quartiers prioritaires de la politique de la ville ; aménagements cyclables (Géovélo/OSM pour Île-de-France Mobilités) ; aménagements nautiques (Data ES et VNF), chemins et sentiers de randonnée (Fédération française de randonnée pédestre et son comité régional d'Île-de-France) ; parcours de course à pied, jogging et vélo (Strava, localisation des tronçons de plus de 500 passages par an pour la course à pied et de plus de 1 000 passages par an pour le vélo).

Une exploration qualitative des équipements sportifs en Seine-Saint-Denis

Dix équipements sportifs en accès libre ont fait l'objet de monographies qualitatives. Les sites ont été sélectionnés afin d'illustrer une variété d'installations (terrains de sports collectifs, terrains de glisse, et équipements de forme et de santé) et d'environnements urbains (quartiers de bureaux, quartiers d'habitat ou d'habitat social, parcs, bords de canal). Une approche sensible des lieux et des « enquêtes flash » auprès des usagers présents ont permis d'observer la fréquentation des sites, d'identifier les facteurs favorisant leur utilisation par une population variée et de recenser les aménagements annexes (mobilier urbain, espaces végétalisés, sanitaires, équipements ludo-sportifs...).



Laure Thevenot/L'Institut Paris Région

Des terrains de sports collectifs fréquentés et appréciés

Ces équipements (city-stades³, terrains multisports et de football ou de basket-ball...) sont largement fréquentés, principalement pour la pratique du football et du basket-ball, et s'avèrent très appréciés même lorsqu'ils sont un peu dégradés ou mal entretenus. Les usagers apprécient la proximité avec leur lieu de vie, l'accessibilité horaire (ces lieux ne ferment généralement pas) et la qualité des terrains. Ces derniers constituent des lieux de rencontre entre jeunes, où des matchs s'improvisent facilement. La forte affluence de ces sites peut engendrer des tensions liées au partage de l'espace. Cela fonctionne parfois très bien, avec des règlements informels permettant au maximum de personnes de jouer (systèmes de rotation ou de division du terrain), et parfois beaucoup moins bien, au détriment des novices ou des plus jeunes, qui laissent la place aux joueurs plus âgés ou plus expérimentés. On remarque que le public y est quasi exclusivement masculin, tous âges confondus. Malgré leur affichage multisport, la pratique sportive sur ces espaces est majoritairement orientée autour du football. Ce constat est à relier au fait que le football est l'un des sports les plus

pratiqués et qu'une fois que le terrain est investi par un sport, il est difficile, voire dangereux, d'en pratiquer un autre. Quelques terrains permettant la pratique du basket-ball sont toutefois particulièrement appréciés, et les joueurs peuvent venir de loin pour s'y rendre.



Laure Thevenot/L'Institut Paris Région

Des terrains de sports de glisse ludiques, ouverts à de nombreuses catégories d'usagers

Les terrains de sports de glisse attirent une grande diversité d'usagers et de pratiques (rollers, skateboards, trottinettes, vélos). Les usages varient selon la configuration des lieux : skateparks modulaires, circuits de *pumptrack* ou *bowls*⁴ creusés dans le sol. Ils apparaissent comme des lieux intergénérationnels, plutôt mixtes durant l'enfance, mais dont les filles disparaissent peu à peu à l'adolescence. Leur caractère ludique favorise une appropriation large, parfois détournée (grimpe, parkour), ce qui peut générer des conflits d'usage entre sportifs expérimentés et débutants, voire enfants. Ces terrains étant fréquentés, il faut parfois aussi faire preuve de patience avant de pouvoir s'élancer. Les règles de sécurité n'y sont pas toujours respectées : présence de jeunes enfants malgré des interdictions en dessous de certains âges, non-port du casque, circulation à contresens, usage de trottinettes électriques... Si ce sont des lieux familiaux, le manque de mobilier d'assise pour les accompagnateurs est souvent regretté. Certains de ces lieux sont vastes et très attractifs, quand d'autres consistent

seulement en une ou deux rampes métalliques ou *bowls* creusés dans le sol. Ces installations de glisse s'implantent facilement dans le tissu urbain grâce à leur faible emprise au sol et peuvent s'installer sur du foncier résiduel sur l'espace public. Mais il arrive que des modules soient inadaptés à certaines pratiques, voire dangereux (trop courts, sans le recul suffisant, manquant d'entretien...).



Laure Thevenot/L'Institut Paris Région

Des équipements de forme et de santé compacts pour des sportifs de niveaux différents

Les aires de fitness adoptent, elles aussi, des formes variées : il s'agit parfois de quelques agrès dispersés dans l'espace public, ou de plus vastes plateformes de fitness ou de *street workout*. Elles nécessitent dans tous les cas relativement peu d'espace et peuvent être intégrées à un parcours santé sur un territoire. En proposant des agrès variés, elles s'adressent à une diversité de publics. Lorsqu'ils sont couplés avec d'autres équipements sportifs ou à proximité d'aires de jeux, ces lieux permettent une pratique familiale : pendant que les enfants jouent, certains parents s'adonnent à leur propre pratique sportive. Dans d'autres cas, ces terrains remplacent une aire de jeux d'enfants manquante : les agrès deviennent alors un terrain de jeu, ce qui n'est pas sans danger pour les enfants et ce qui peut accélérer l'usure du matériel – matériel parfois fragile, surtout lorsqu'il est doté de mécanismes avec articulations. Le matériel le plus simple et le plus résistant (échelles, barres de traction...) est davantage à destination des plus sportifs. Plusieurs usagers viennent ainsi de manière

hebdomadaire, voire quotidienne, s'y exercer avec le poids du corps. En revanche, un vrai besoin d'accompagnement se fait sentir pour les usagers moins fréquents : les machines ne disposent pas toujours de modes d'emploi alors qu'elles sont parfois loin d'être intuitives.

UN PANORAMA INÉDIT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE EN SEINE-SAINT-DENIS

La connaissance des équipements sportifs en accès libre dans l'espace public est détenue pour partie par chacun des acteurs impliqués dans le champ du sport sur le département, selon son territoire d'intervention et les espaces qu'il gère ou qu'il a contribué à financer. Le principal objectif de la mission réalisée par L'Institut Paris Region a été de dresser un premier bilan de l'offre existante et de la positionner au regard de son environnement (lire méthode p. 3). Une analyse qualitative d'une dizaine d'équipements a par ailleurs été menée afin de compléter le diagnostic, et de mieux comprendre leur fonctionnement et les conditions de pratique effectives.

Le croisement de différentes sources a alors permis d'identifier plus de 670 équipements sportifs en accès libre dans l'espace public en Seine-Saint-Denis. Ce chiffre est quasiment le double de ceux recensés dans Data ES, la base de référence sur les équipements sportifs, mais reste non exhaustif, toutes les communes n'ayant pu vérifier et compléter les informations collectées. La majorité des communes dispose de plus de 10 équipements sportifs en accès libre dans l'espace public. Pour les communes les plus densément peuplées et les mieux équipées, le nombre d'équipements sportifs en accès libre peut dépasser les 50 équipements disponibles.

Ces équipements se situent sur un espace évolutif, l'espace public se modifiant au gré des projets d'aménagement environnants ou des stratégies territoriales. Ceci peut tout autant favoriser l'apparition ou la disparition d'équipements sportifs se situant sur ces espaces. À cela s'ajoute une gouvernance fragmentée et foisonnante. La responsabilité et la gestion des espaces peuvent ainsi relever de la compétence du service des sports de la commune pour tout ou partie des équipements sportifs en accès libre. Parfois, elles sont partagées ou totalement renvoyées à un autre service communal (espaces verts, voirie et espace public...) ou intercommunal. Par ailleurs, d'autres acteurs que les collectivités locales peuvent décider d'implanter un équipement sportif en accès libre (bailleurs sociaux, universités...). Cette organisation de l'offre complexifie la possibilité d'avoir une vue globale de l'existant et constitue un enjeu pour la maintenance de ces installations.

Plusieurs familles d'équipements en accès libre peuvent être distinguées, offrant des possibilités de pratiques sportives diversifiées : les terrains de sports collectifs (football, basket-ball et terrains multisports), les terrains de sports de glisse (skateparks, *pumptracks*⁵), les équipements de forme et de santé (agrès, aires de fitness, *street workout*⁶ et parcours santé), les boulodromes, les équipements de sports de raquette⁷ (padel, tennis), et ceux de grimpe et d'équilibre (escalade, *slackline*⁸). Le cœur de l'offre est constitué très majoritairement de terrains de sports collectifs (plus de 400 équipements recensés). Viennent ensuite les équipements de

forme et fitness, qui ont connu un essor porté par la demande post-Covid, et les terrains de pétanque. Les autres familles d'équipements représentent chacune moins de 5 % de ceux qui ont été recensés. Le recensement prend en compte des types d'équipements nouveaux, comme les tables de *teqball*⁹ ou les *pumptracks*.

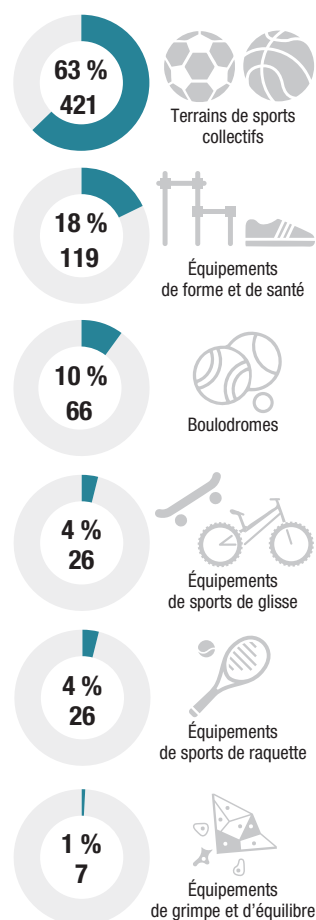
DES LIEUX OUVERTS ET APPRÉCIÉS MAIS DES EFFORTS À FAIRE POUR ÉLARGIR LES PUBLICS

Les équipements de pratique sportive libre étudiés sont globalement appréciés des usagers interrogés. Permettant une pratique autonome et familiale, ce sont des lieux de rencontre et d'échange entre amis, mais aussi entre sportifs qui ne se connaissent pas. Ce sont majoritairement des équipements de proximité, mais certains, grâce à leurs qualités ou à leur rareté, possèdent un rayonnement territorial plus large. Leur succès repose sur la qualité de l'aménagement, l'environnement paysager, la convivialité du lieu et sa bonne insertion dans l'espace public.

L'utilisateur type de ces structures est un garçon adolescent ou bien un enfant, quel que soit son genre. Les adultes sont souvent des accompagnateurs, à l'exception de quelques pratiquants réguliers, et sont plus présents en fin de journée et en début de soirée. La diversité des publics semble favorisée par la proximité d'autres équipements (aire de jeux, autres équipements sportifs, parc...) et la multifonctionnalité des espaces. Ces équipements ne sont en effet pas toujours des lieux de destination en soi, mais parfois des lieux d'étape ou de pause, ou des lieux fréquentés de manière fortuite parce que les enfants font une autre activité à côté. Cela souligne l'importance stratégique de leur localisation et des équipements annexes qui s'y trouvent. En la matière, les équipements annexes les plus constatés sont les parkings à vélos, tandis que la végétalisation des équipements, le mobilier d'assise ou encore les fontaines à eau sont moins fréquents ou parfois hors service. La présence de toilettes est exceptionnelle, hormis dans les parcs, et l'éclairage souvent absent, y compris dans les lieux accessibles 24 h/24.

Enfin, ces espaces ne répondent pas à tous les besoins ni à tous les publics, et peuvent aussi entraîner des mésusages, des conflits d'usage ou l'éviction de certains publics. Parmi les enjeux, le partage des équipements entre différents sports collectifs est rarement une réalité, et la fréquentation des équipements sportifs en accès libre est régie par des aspects sociétaux que la conception de ces espaces ne peut faire évoluer à elle seule (faible présence des filles et des femmes, notamment). Cela souligne l'importance de l'animation de ces espaces avec la présence d'éducateurs sportifs, l'organisation de séances de sport et d'initiation à destination de publics variés... L'animation est essentielle pour toucher un public peu ou pas sportif, la découverte d'un sport se faisant rarement sans accompagnement en ce qui concerne les personnes les plus éloignées de la pratique.

Répartition des équipements par type



Note de lecture : 63 % des équipements sportifs en accès libre dans l'espace public sont des terrains de sports collectifs, ce qui représente 421 équipements recensés.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2025
Sources : Data ES ministère chargé des Sports - 2024
Recensement L'Institut Paris Region/
CD 93 - 2025



DES OUTILS POUR MIEUX IDENTIFIER LE MAILLAGE TERRITORIAL ET AVOIR UNE APPROCHE GLOBALE DES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs en accès libre participent à la construction d'un espace public actif et inclusif. Ces espaces sont à la croisée des politiques sportive, de jeunesse, de santé et d'aménagement. Le recensement et la cartographie interactive réalisés permettent d'analyser l'offre, sa localisation au regard de son environnement urbain, ainsi que les connexions potentielles ou les complémentarités avec des espaces ou des équipements environnants. Ces outils peuvent être déployés à différentes échelles territoriales et contribuer à analyser, par exemple, l'accessibilité, ainsi que l'articulation entre les équipements sportifs extérieurs et ceux en intérieur, et à identifier les zones de chalandise selon certains publics (proximité avec un établissement scolaire, par exemple). Les informations rassemblées sont aussi pertinentes pour identifier des zones de développement potentiel ou de carence, ou pour aider au tracé des cheminements sportifs et ludiques, que ce soit à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou du département. Au-delà des réflexions sur l'implantation de l'équipement, la prise en compte de l'entretien, de l'animation et de l'accès à des publics plus éloignés de la pratique sportive sont autant de conditions pour faire des équipements sportifs en accès libre de véritables leviers de transformation urbaine et sociale. ■

Laure Thévenot, chargée d'études Pratiques et espaces sportifs,
Amélie Rousseau, chargée d'études Équipements,

Nicolas Corne-Viney, géomaticien et chargé d'études Pratiques et espaces et sportifs
département Société et habitat (Léo Fauconnet, directeur)

Aurélien Gautier, cheffe du service du sport et des loisirs du Département de la Seine-Saint-Denis

1. Source : ministère chargé des Sports, Data ES 2025.
2. Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives 2023.
3. City-stade : terrain multisport permettant en premier lieu les jeux collectifs de ballon.
4. Bowl : module en forme de cuvette.
5. Pumptrack : circuit de bosses et de virages pour la pratique des sports de glisse.
6. Street workout : agrès permettant de réaliser des exercices de musculation ou de gymnastique utilisant le poids du corps.
7. Hors tennis de table, car le recensement des tables n'a été effectué que sur un petit nombre de communes, et les monographies ont permis de constater que ces équipements, lorsqu'ils existent, ne permettent pas toujours une pratique sportive (équipements endommagés, dans des matériaux ou avec une localisation inadaptés à la pratique du tennis de table).
8. Slackline : sangle tendue entre deux poteaux ou arbres sur laquelle faire des exercices d'équilibre.
9. Teqball : table incurvée pour un jeu de ballon au pied.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Nicolas Bauquet, DG
COORDINATION DES ÉTUDES
Sébastien Alavoine, DGA

RÉDACTION EN CHEF
Laurène Champalle

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy
INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE
Nicolas Corne-Viney

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Julie Sarris
FABRICATION
Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
33 (0)6 07 05 92 20

L'Institut Paris Region

Campus Pleyad - Pleyad 4
66-68 rue Pleyel
93200 Saint-Denis
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X
ISSN ressource en ligne
2725-6839



RESSOURCES

- « Pour une nouvelle stratégie de l'espace public en Seine-Saint-Denis », rapport au conseil départemental, décembre 2022.
- Stratégie départementale en faveur du sport dans l'espace public, Département de Seine-Saint-Denis, 2023.
- « Les Chiffres clés du sport en Île-de-France en 2025 », L'Institut Paris Region, 2025.
- « Bouger ! Le sport rythme la ville », Les Cahiers n° 177, L'Institut Paris Region, juin 2020.

L'INSTITUT
PARIS
REGION